Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2022

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SEINE ET MARNE

POLE LOGISTIQUE INFRASTRUCTURES
SERVICE HABILLEMENT
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022

P.V. N° 115 Dossier N° 12

DÉLIBERATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération Bureau du Conseil d'administration du SDIS77 du 20 octobre 2021, autorisant la cession d'effets d'habillement « sapeur-pompier » réformés au profit de l'association STP l'Île Chocolat pour équiper les sapeurs-pompiers de la République de SAO TOME-PRINCIPE,

VU la nouvelle demande de l'association STP l'Île Chocolat, en juin 2022,

VU la sollicitation, en mars 2022, de la part de l'association « Aides Actions Internationales Pompiers » concernant un don d'effets d'habillement,

VU la demande en février 2022 de l'association « Internationale des Soldats de la Paix » pour un don d'effets d'habillement,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

D'autoriser la cession, à titre gracieux, d'effets d'habillement « sapeur-pompier » au profit de :

- L'association STP L'Ile Chocolat;
- L'association Aides Actions Internationales Pompiers;
- L'association Internationale des Soldats de la Paix.

La Présidente du Conseil d'administration

soline GARREAU